

Lou Mèssagié de Belcodène



Halloween à la garderie



Les nouveaux véhicules électriques

décembre 2022

numéro **83**



Infos utiles

Mairie

☎ 04 42 70 66 66

Fax : 04 42 70 69 10
mairie@belcodene.fr
Site internet : belcodene.fr

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

M. le Maire est à votre disposition en Mairie à votre convenance. Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

Bibliothèque municipale

☎ 04 42 70 60 54

bibliotheque@belcodene.fr
■ Mardi : de 15h à 18h30
■ Mercredi : de 9h à 18h30
■ Vendredi : de 12h à 18h30
■ Samedi : de 9h à 12h

Agence Postale Communale

☎ 04 42 70 69 20

■ Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.
■ Le samedi de 9h à 12h.

Consultations au cabinet médical

Avenue de la Ste Victoire Belcodène

Médecin généraliste
Mercredi matin

Psychologue clinicienne :
Isabelle Penot ☎ 06 22 90 44 00
Sur RDV ou à domicile jeudi toute la journée

Service d'Urgence vétérinaire à domicile

☎ 04 88 60 39 00

www.veterinaire-de-garde-marseille.fr

Déchèteries

Les déchèteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile fonctionnent tous les jours en journée continue :

- du lundi au samedi de 9h à 18h
- le dimanche de 8h30 à 12h30
- Fermé les jours fériés.
- Peypin ZI de Valdonne
- Auriol Quartier Pont de Joux
- Aubagne ZI de Saint-Mitre
- Cuges-les-Pins Ch. Sainte-Catherine

Pour les encombrants
prendre RDV en mairie ☎ 04 42 70 66 66
Ressourcerie d'Aubagne "Le Dirigeable"
8, rue du Dirigeable - ZI les Paluds
13400 Aubagne ☎ 04 42 72 47 86
ressourcerie-ledirigeable.fr

Impôts fonciers Cadastre

☎ 04 91 23 61 87

Centre impôts fonciers Marseille sud,
38 Bd baptiste Bonnet, 13008 Marseille
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h. Fermé le jeudi

Trésorerie d'Aubagne

☎ 04 42 18 03 00

55, av. Marcel Paul - 13400 Aubagne

Centre des impôts des particuliers

☎ 04 42 18 03 00

Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h, également sur rendez-vous. Fermé le jeudi.

Caisse primaire d'assurance maladie

CPCAM

☎ 36 46

(+33 811 70 36 46 depuis l'étranger)
13421 Marseille Cedex 20
Du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

La Santé au quotidien

Les permanences médicales

365 jours par an → 7 jours sur 7 → Sans rendez-vous
Urgences légères et médecine générale



CADOLIVE

9h - 22 h
15 quartier de la bastide
13950 CADOLIVE
☎ 04 65 28 01 40
Coordonnées GPS :
Lat 43.397378 - Long 5.544293

LA DESTROUSSE

9h - 21 h
Le Merlançon ZAC de la verrerie
13112 LA DESTROUSSE
☎ 04 42 72 61 14
Coordonnées GPS :
Lat 43.37553 - Long 5.60720

TRETS

9h - 22 h
15 bis Avenue Mirabeau
13530 TRETS
☎ 04 42 61 12 86
Coordonnées GPS :
Lat 43.44747 - Long 5.68218



Pour les urgences vitales composer le 15

Numéros utiles

 **SAMU** **15**

 **POLICE** **17**

 **POMPIERS** **18**

 **TOUTES URGENCES** **112**

Numéro prioritaire européen depuis mobiles & fixes

 **SMS OU FAX 114**
Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 10 nouveaux petits Belcodénois

Rose MARIANI	née le 19 janvier 2022
Noah BLOT-CHABAUD MELICUCCI	né le 23 mai 2022
Viktoria ROUZAUD PALERMO	née le 18 juin 2022
Mia BEAU	née le 9 juillet 2022
Marlow GAZELLE LE BERTHE	né le 27 juillet 2022
Nans AUSSEIL COLLADO	né le 1 ^{er} août 2022
Ioan CASANOVA	né le 29 août 2022
Abby LOCCI	née le 2 septembre 2022
Owen FLORES	né le 15 septembre 2022
Arthur DEJAMME	né le 29 septembre 2022

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Frédéric ROBERT et Marie DEVULDER, unis le 25 mai 2022
 Alexis LUJAN et Ornella MARIANI, unis le 4 juin 2022
 Jerome BISACCIA et Dalila BENCHEIKH, unis le 24 juin 2022
 Jean-Daniel SANTONI et Elena MOSKVINA, unis le 25 juin 2022
 Vivien HERBAUT et Marion MOREAU, unis le 9 juillet 2022
 Ali BELGUIRA et Audrey RINESI, unis le 30 juillet 2022
 Kévin MEILHON et Gaëlle BEYTOUT, unis le 17 septembre 2022

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Dominique THÉNON	décédée le 15 mai 2022
Janine BRIDAY	décédée le 29 mai 2022
Danielle SAURE née CHABANON	décédée le 12 juin 2022
Thérèse BATTUT née MICHEL	décédée le 1 ^{er} juillet 2022
Sylvie FANEGO née MICHEL	décédée le 2 septembre 2022
Martine BLANC	décédée le 13 octobre 2022

- Mairie de Belcodène ☎ 04 42 70 66 66
- CCFF Belcodène ☎ 04 42 70 60 61
- Ecole de Belcodène ☎ 04 42 70 66 03
- Restaurant scolaire de Belcodène ☎ 04 42 70 69 77
- Centre aéré Manaque et Coudoulet ☎ 04 42 70 62 18
- SOS médecins ☎ 04 42 26 24 00
- Pharmacie de garde ☎ 3237
- Gendarmerie Greasque ☎ 04 42 58 80 02
- Collège de Fuveau ☎ 04 42 68 02 77
- SIBAM ☎ 04 42 04 65 43

- Enedis (Electricité) ☎ 0810 333 113
- Urgence dépannage Enedis ☎ 09 72 67 50 13
- Epicerie l'OULIVASTRE ☎ 04 42 04 53 15
-  JP l'Oulivastre ☎ 07 78 95 33 12
- Bar Tabac Ninou ☎ 09 80 87 97 55
-  Bar tabac Ninou ☎ 06 51 58 78 53
- Française des jeux et relais colis*
- Garage APM (Auto Pneus Maintenance)
 Guy MAROC ☎ 04 42 83 95 83
 ZAC de la Roque Forcade à La Pomme

Le mot du maire



Belcodénoises, Belcodénois,

Les fêtes de Noël et l'arrivée de la nouvelle année incitent chacun de nous à apporter des messages de paix, de sérénité et de fraternité.

C'est avec plaisir que toute l'équipe Municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Belcodène poursuit son bonhomme de chemin entre modernisation et respect de ses racines et traditions.

Malgré les difficultés financières que rencontrent l'ensemble des collectivités, qui subissent, comme les particuliers, les effets néfastes des crises qui se succèdent et se superposent, Belcodène a su tirer son épingle du jeu grâce à une gestion saine et des dépenses maîtrisées depuis des décennies. Les investissements continuent à être réalisés au plus près des besoins et des capacités financières de la Commune. Le tout sans augmenter l'imposition locale et donc la pression fiscale sur les ménages Belcodénois, par ailleurs largement sollicités par des augmentations de toutes parts, souvent pas forcément justifiées.

Ainsi, Belcodène a su anticiper les augmentations faramineuses du coût des énergies en investissant dans des véhicules électriques, diminuant par la même occasion nos émissions de gaz à effet de serre et dans un souci d'économie d'énergie pour palier à l'augmentation de l'essence et du gasoil. Anticipation aussi en investissant également dans la refonte de notre éclairage public avec changement des têtes de candélabres et passage au LED faisant économiser 70 % de consommation électrique, nous permettant presque d'absorber l'augmentation vertigineuse du coût de l'électricité.

Nos finances sont saines, notre marge de manœuvre très acceptable et avec mes collègues élus je continuerai en 2023, comme jusqu'à présent, à œuvrer dans l'intérêt général et pour le mieux-être des Belcodénois.

Belcodène nous est cher pour ses couleurs, son climat et ses paysages de Cézanne. Mais l'image de Belcodène c'est aussi et surtout le relief de son âme, ce sont ses terres, ses champs, ses collines et sa qualité de vie. Notre village symbolise bien nos traditions. Il reflète notre art de vivre en Provence. Nous pouvons en être fiers.

Belcodénoises, Belcodénois, chers amis, à l'aube de cette nouvelle année, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères de bonheur, de joie, d'amour, de santé. Que 2023 vous apporte tous ce que vous espérez.

Belle et heureuse année 2023 !

Patrick Pin,
Maire de Belcodène

Une belle retraite pour Myriam et Béatrice !!

Après de longues années de bons et loyaux services au sein de la commune, Myriam Sédrati et Béatrice Gémini vont maintenant profiter d'une retraite bien méritée.

Ce n'est pas si simple de clôturer ce chapitre professionnel, mais ce sont des éloges très sincères que Patrick Pin a tenu à leur adresser à l'occasion d'une petite réception conviviale en leur honneur, entourées des élus et de leurs collègues de travail actifs et retraités.

Toujours investies dans leur travail, que ce soit à la cantine, à la garderie, ou à l'entretien, elles ont accompli leur mission avec énergie et motivation. Après avoir passé autant de temps et partagé autant de choses avec leurs collègues, Myriam et Béatrice vont pouvoir consacrer un peu de leur temps à leur famille, mais aussi penser à elles et concrétiser leurs rêves.

BONNE RETRAITE ET PROFITEZ EN AU MAXIMUM !!



Jennifer Lejeune, un nouveau visage à l'accueil de la mairie

Même dans les petites communes comme la nôtre le travail s'intensifie et les nouvelles technologies ne simplifient pas toujours les tâches quotidiennes. Au secrétariat, un agent de plus pour renforcer le temps complet et le mi-temps déjà en place devenait une nécessité.

Depuis le 21 juillet, Jennifer Lejeune a donc rejoint l'équipe. Elle occupait précédemment le poste de chargée de communication à la mairie de Roquefort-la-Bédoule. A 33 ans, de nouvelles missions lui sont confiées, l'urbanisme, la communication et l'accueil du public. Si vous franchissez les portes de la mairie, c'est Jennifer qui vous renseignera, vous conseillera avec plaisir. Nous lui souhaitons la bienvenue, et espérons que ces nouvelles fonctions soient enrichissantes pour son avenir professionnel.

Le 11 novembre 2022 à Belcodène... pour ne rien oublier

Voilà plus d'un siècle que nous perpétons la mémoire de cette guerre et la victoire de la France et de ses alliés. Ce jour du 11 novembre est avant tout la commémoration de la victoire et de la paix. La gerbe portée par Alexandre Tagliaferro et Paul Jullien était déposée devant le monument aux morts. Patrick Pin rendait un hommage appuyé à toutes les victimes de cette terrible guerre et à nos soldats belcodénois en particulier, morts pour la patrie, pour ne pas les oublier.

Anatole France disait : " Ne perdons rien du passé, ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir".

Car ce jour de bonheur ne peut faire oublier leur courage et leur sacrifice durant toutes ces années de guerre, au nom de la LIBERTE, et de cet avenir meilleur.

La Marseillaise, chantée par Bruno Bellegarde et quelques enfants avec lui, a été reprise en chœur par le public venu nombreux en ce jour symbolique. C'est notre manière à nous, Belcodénois, de NE PAS OUBLIER !



Qu'est ce qui fait l'appartenance à son village sinon ce qu'on lui donne et l'amour qu'on lui porte.

À Sylvie

*Il restera de toi ce que tu as donné.
Au lieu de le garder dans des coffres rouillés.
Il restera de toi de ton jardin secret,
Une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée.
Ce que tu as donné, en d'autres fleurira.
Celui qui perd sa vie, un jour la trouvera.*



Sur le parvis de notre Hôtel de Ville, la population Belcodénoise est venue en nombre ce mercredi 7 septembre pour un ultime adieu à Sylvie Fanego, disparue prématurément le 2 septembre 2022. Famille, amis, collègues, élus, tous ceux qui l'ont connue et appréciée... Tout le monde est là.

Sylvie, nous pleurons tous ta disparition soudaine. Tu es partie bien trop vite, bien trop tôt, cette disparition nous rappelle comme une évidence que nous sommes finalement bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque minute, de chaque seconde de la vie qui passe, qui passe tellement vite, bien trop vite. Mais que la vie est injuste !

Investie pour Belcodène, ton village, tu as donné de ton temps, de ta personne et de tes compétences sans jamais rien attendre en retour.

Comment t'oublier ? Comment oublier l'amie fidèle et généreuse, la collègue appréciée, la maman et l'épouse attentionnée que tu as toujours été. Impossible.

Impossible aussi d'oublier ces 14 années de vie municipale en qualité de Conseillère et Adjointe au maire, d'oublier tes plaisanteries comme tes coups de gueule aussi justes que percutants. Tu étais en première ligne dans tous les combats que nous avons mené, pour la défense du service public, la défense de l'hôpital d'Aubagne, du service postal, contre la loi sur la réforme des collectivités locales, bref pour la défense de ton village.

En tant qu'élue mais aussi en tant que membre plus qu'actif du comité des fêtes au sein duquel ton empreinte reste à jamais gravée.

Nous avons partagé en ta compagnie tant de bons moments et nous les avons appréciés avec toi. Toi l'amie, la sœur, la camarade, la copine qui savais faire beaucoup avec peu, toi qui savais cultiver l'amour et l'amitié, la boutade et le sérieux, dispenser ta bonhomie, ta joie de vivre. Tous ces moments exceptionnels que nous avons partagés à tes côtés, nous ne les oublierons jamais.

Tes rires et tes éclats de voix résonnent encore et résonneront pour toujours dans nos mémoires et vibreront éternellement dans nos cœurs.

Tu es et demeures gravée dans nos consciences à jamais.

Tu laisses un vide immense derrière toi. Mais tu ne nous quittes pas vraiment, car il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire et le cœur des vivants.

C'est avec beaucoup de tristesse et de compassion que nous réitérons nos plus sincères condoléances à ton époux Alain, à ta fille Élodie, à ton frère Raphaël, à ta maman Odette, ainsi qu'à toute ta famille et tes amis.

Adieu Sylvie.

Embellissement du centre village



Avant

L'embellissement du cœur de village était le projet majeur de la campagne municipale. Ce projet est bien avancé. Notre épicerie a retrouvé toute sa jeunesse avec ses pierres apparentes, La salle du temps libre (inaugurée en 1986) avait aussi besoin d'un bon rafraîchissement. Notre agence postale, si indispensable à tous, a aussi retrouvé des couleurs.

L'aménagement du parvis viendra bientôt parachever ce beau projet de requalification du centre village avec la réhabilitation de la villa dite de "Matteï" en 2 logements sociaux.



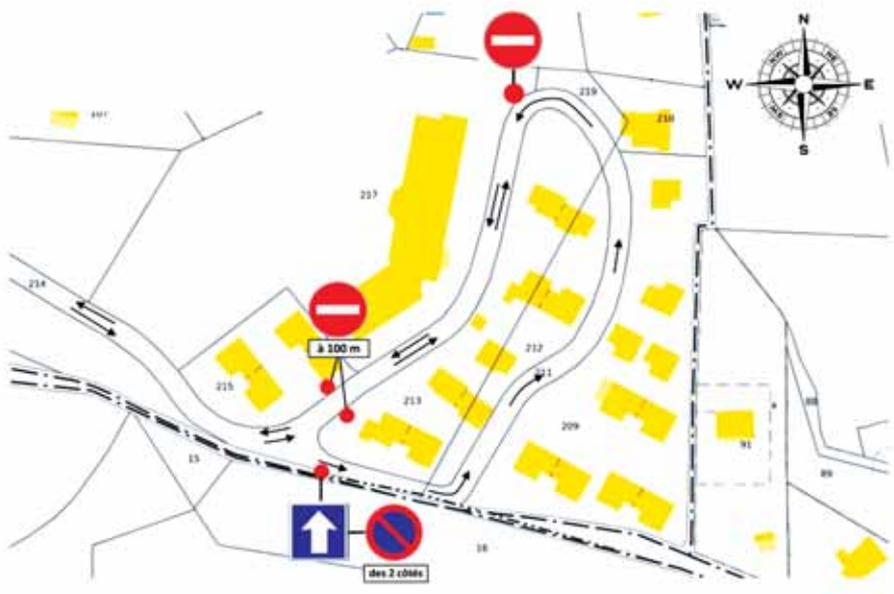
Après

Afin de soutenir et maintenir le commerce de proximité, la commune a acheté les murs et les loue à un coût raisonnable pour un usage commercial. Ainsi, 100% des commerces de Belcodène sont municipaux : le Cercle, la Boulangerie, le Bar, l'Épicerie, le futur Restaurant.

Le sens de circulation revu et adapté dans la résidence vivre à l'Oustau

A la suite d'une demande unanime des colotis pour régler les problèmes soulevés par l'étroitesse de la voie et le stationnement gênant, une réunion a été organisée en Mairie au mois de juin dernier.

La mise en place d'un nouveau sens de circulation présenté par monsieur le Maire aux colotis présents, a été approuvée et adoptée. Ce tout nouveau sens de circulation n'affectera qu'une partie du lotissement. L'accès à la maison de retraite restera lui à double sens, c'est l'accès aux villas qui l'entourent qui passera à sens unique. Le stationnement sur cette voie sera interdit, étant possible sur chaque parcelle ainsi que sur les parkings privés non clos existants. Le stationnement sera également possible, pour les visiteurs par exemple, sur les places matérialisées à cet effet au droit de la maison de retraite. Grâce à ces mesures empreintes de bon sens, les trottoirs pourront ainsi rester accessibles aux piétons. Et comme un petit dessin vaut mieux que de longues explications, voici ce qu'il en est en dessin.



Réhabilitation complète du chemin du Cros de Cabane

Mise en sécurité, enfouissement des réseaux, mise en place de l'éclairage public, goudronnage et création d'un cheminement piéton.

Les premiers travaux de coupes et abattages d'arbres ont débuté dès le début du mois d'octobre et sont à ce jour terminés. Une importante opération qui n'a pu se réaliser qu'au feu vert de la Préfecture, tous travaux d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, étant interdits durant toute la période de l'été, au vu d'une sécheresse préoccupante qui perdure encore aujourd'hui. Cette coupe de pins, trop nombreux, dangereux parce que trop près de la bande de roulement et dont les racines étaient la cause de la dégradation et de la déformation du chemin, a constitué la première phase des travaux. L'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ainsi que la mise en place de candélabres d'éclairage public constituera la seconde phase. Cette opération permettra en final la reprise complète en enrobé de la chaussée avec création d'un cheminement piéton, vélo, et pourquoi pas trottinettes, qui sera réalisé avec un enrobé de couleur, matérialisé au sol par une séparation spécifique tout le long du chemin.



Un projet devenu réalité grâce à l'opportune et appréciable intervention du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED 13), la pugnacité de vos élus à solliciter l'ensemble des structures intervenantes dans ce type d'opération et l'aide financière du Conseil Départemental des BdR.

Le plan de financement s'établit de la manière suivante :

	Elagage Arbres	Corps de chaussée	Cheminement piéton	SMED 13 Enfouissement EDF	Enfouissement Eclairage public	Total opération
Montant HT de l'opération	13 600 €	74 337 €	46 530 €	167 145 €	79 410 €	466 186 €
Subvention du CD 13 :	8 160 € (60%)	52 036 € (70%)	37 224 € (80%)	133 716 € (80%)	23 823 € (30%)	314 574 € (70%)
Autofinancement communal :	5 440 €	22 301 €	9 306 €	33 429 €	55 587 €	151 612 €
TVA :	2 720 €	14 867 €	9 306 €	33 429 €	15 882 €	93 237 €
Total TTC :	16 320 €	89 204 €	55 836 €	200 574 €	95 292 €	559 423 €

Luttons contre les décharges sauvages

Il est maintes fois constaté dans les points d'apports volontaires de la commune, une dérive dans la pratique du dépôt des déchets collectés. Débordements de containers, bourrages forcés dans les récupérateurs de papiers et cartons, dépôts de tout genre en dehors des réceptacles prévus. Déplaisants spectacles visuels mais aussi désagréments pour celles et ceux qui résident à proximité et qui en subissent les nuisances. Mauvaises odeurs, déchets éparpillés partout par le vent, pollution visuelle et environnementale.

Et comme si cela ne suffisait pas, ces mauvais comportements se retrouvent aussi ailleurs en pleine nature, sur nos chemins, aux bords de nos routes. Tas de gravats, déchets de construction en tout genre, dépôts de végétaux, etc...

Allez hop, ils y vont gaiement, ils s'en débarrassent, furtivement, rapidement ! Ni vus, ni connus... Ceux qui pratiquent ces méfaits pensent rester impunis, loin s'en faut. Grâce aux investigations des services municipaux deux procédures sont actuellement en cours auprès des tribunaux. Réparation a d'ores et déjà été obtenue pour la Commune et la justice continue les poursuites. La mise en place prochaine et annoncée de caméras de surveillance spécifiques, dès les autorisations obtenues, devrait encore davantage endiguer ces actes répréhensibles, concernant aussi bien la mauvaise utilisation des containers que les dépôts sauvages.



Un nouveau Point d'Apport Volontaire (PAV)



Un nouveau point d'apport volontaire a vu le jour près de l'école. Il était nécessaire, comme vous l'avez tous sans doute remarqué, de renforcer le nombre d'endroit où déposer nos emballages, nos verres et nos ordures ménagères et ainsi de limiter la pression sur les PAV existants.

Pour le quartier de l'école, cela nous a permis de supprimer les containers peu esthétiques qui se situaient en face du parvis de l'école.

Cet équipement parachève la réhabilitation de ce quartier avec la reprise totale de l'accès à l'école, les parkings, l'accès au cimetière et la fresque décorative réalisée sur le mur d'enceinte de l'école par les petits écoliers.

Un nouveau véhicule électrique pour la Police Municipale

Après avoir équipé les services techniques de deux véhicules neufs 100 % électriques (voir Messagié n°82), c'est au tour de notre policier municipal d'être équipé d'un véhicule électrique tout neuf Renault KANGOO.

Après plusieurs mois de délais de livraison, nous avons pu remplacer le BERLINGO qui datait de 2005 et qui présentait de sérieux signes de faiblesse tant au niveau de la sécurité que de la mécanique.

Toujours dans le respect de notre environnement, en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre et dans un souci d'économie d'énergie, l'achat de ce véhicule neuf est devenu possible grâce à la participation du Conseil Départemental qui a subventionné l'achat à hauteur de 70 % du montant hors taxe.



Le plan de financement s'est établi de la manière suivante :

Montant HT :	29 962,50 €
Subvention CD 13 :	20 973,00 €
Financement MAIRIE:	8 989,50 €
TVA 20 % (Mairie) :	5 992,50 €
Total TTC :	35 955,00 €

Une nouvelle borne électrique

Une nouvelle borne électrique a été installée sur le parking de l'épicerie. Elle est opérationnelle depuis novembre 2022.



Comité Communal des Feux de Forêts de Belcodène

La remise en état totale des locaux du Comité des Feux est maintenant terminée.

Une toiture entièrement reprise sur une charpente toute neuve, des menuiseries en pvc double vitrage, des volets plein bois, des portes de garages à ouvertures électriques et un intérieur repris par quelques bénévoles volontaires et les services techniques municipaux. Un accès goudronné de frais pour plus de facilité et de sécurité.

Une restauration indispensable pour ce vieux bâtiment usé par le poids des ans. Le voilà de nouveau prêt à affronter les assauts du temps pendant de longues années encore offrant à présent des conditions d'utilisation maximales pour nos bénévoles en orange. C'est peut-être cela qui motive les nouvelles adhésions qui se sont manifestées pour la prochaine saison. Alors vous aussi, si vous vous sentez concernés par la protection de nos belles collines, contactez la Mairie pour obtenir toutes les informations relatives au fonctionnement de notre Comité des Feux et rejoindre ce groupe d'hommes et de femmes réunis par l'intérêt qu'ils portent à la protection de la forêt et de leur environnement. C'est valorisant, enrichissant



Mais qu'est-ce qu'un CCFF ?

Les Comités Communaux des Feux de Forêts développent et entretiennent dans la population, la connaissance et le respect de la forêt. Ils apportent leur concours aux services de secours et à ceux chargés de la forêt notamment en matière d'alerte, d'information, de guidage, de gestion et de soutien logistique. Ils surveillent les massifs forestiers de leur commune contre les incendies, donnent l'alerte aux autorités compétentes et participent à leur niveau à la chaîne de secours. Il convient de ne pas confondre les CCFF avec les sapeurs-pompiers auxquels ils apportent leur aide. Ils disposent de véhicules porteurs d'eau leur permettant d'intervenir, sur ordre de leur autorité, lors de départs de feu en attendant l'arrivée des pompiers auxquels ils continuent, sous leur autorité, à prêter main forte.

HALLOWEEN s'invite au Péricolaire

Pour fêter les vacances de la Toussaint, sorcières, squelettes et autres petits monstres se sont infiltrés à la garderie pendant le temps périscolaire !

Halloween, c'est la fête par excellence des enfants ! Bonbons, costumes, décorations et spectacles, tous ont joué le jeu pour que cette journée soit mémorable.



L'accueil de loisirs Léo Lagrange Méditerranée

Petit retour sur l'été...

76 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs cet été 2022, avec une moyenne par jour de 27 enfants inscrits en juillet et 15 enfants inscrits en Août.

Après deux étés où l'on a dû s'adapter aux mesures sanitaires liées à l'épidémie du coronavirus, le centre de loisirs a repris son fonctionnement normal.

Les enfants ont passé un très bel été à l'accueil de loisirs...

Les thèmes de l'été :

Juillet : "Les aventuriers en herbe"

Les enfants ont pu, à travers cette thématique, mieux connaître leur environnement proche "pays de l'Etoile" et éveiller leur imaginaire à travers les légendes locales, les contes, les grands jeux, les Arts plastiques et le sport.

Ils ont pu découvrir la faune et la flore méditerranéenne grâce à des sorties nature, des petits et des grands jeux.

Nous avons aussi recréé du lien avec :

- les résidents de l'IME en renouvelant notre partenariat avec l'ARI,
- entre les enfants lors d'une nuit de camping.

Temps forts :

Rencontre avec l'ARI

Tous les lundis, nous partageons un repas et organisons une rencontre avec l'ARI autour d'ateliers pâtisserie, tissage, jeux en bois, fabrication d'un hôtel à insectes, d'initiation à la musique PAO BAO, de jeux sportifs handi olympiades qui ont permis de recréer du lien, de favoriser les échanges et la participation active de tous.



Nuit de camping à Manaque et Coudoulet



Sortie Accrobranche sur le site du Royaume des arbres à Auriol



Sortie à la grotte Cosquer

Août : "L'eau dans tous ses états"

Le fil rouge de ce mois-ci a été de fabriquer un aquarium représentant chaque milieu aquatique (océan, mer, rivière), chacun pouvait développer son sens esthétique et le goût de la création.

A travers ce thème, les enfants ont été sensibilisés à la pollution aquatique et ses effets sur les fonds marins ainsi qu'au gaspillage de l'eau.

Les plus jeunes ont développé leur imaginaire à travers des contes, des jeux. Les enfants ont pris plaisir à faire de petites expériences et jouer avec l'eau.

Temps forts :

Projet culturel

Nous avons reçu pour la troisième année deux artistes dans le cadre du projet "Rouvrir le monde" avec la DRAC. Les enfants se sont amusés aux jeux de caméra et se sont investis à différents endroits de la proposition artistique.

Dans un premier temps, les artistes ont apporté des éléments clés favorables à la mise en place d'un acte créatif. En conservant un aspect ludique, ils ont alterné des phases théoriques et pratiques sur quelques notions de langage cinématographique.

Exemples :

- la fabrication en papier cartonné d'un cadre pour comprendre le champ/le hors champ et les différentes valeurs de plan (comme le gros plan ou le plan large...),
- des exercices de jeu face caméra où l'enfant est à la fois "acteur" puis "réalisateur" : le neutre, les émotions, se déplacer dans un cadre seul et en groupe.

Puis dans un second temps, le jeu s'est effectué par petits groupes sur l'écriture des vidéos et les tournages pour la découverte du roman.

L'écriture a été un réel travail collectif. Certains enfants étaient présents lors des transmissions en 2020 et 2021. Ils avaient donc plus d'aisance sur les outils d'écriture.

Sur les tournages, ils se sont responsabilisés en ayant des "places métiers", et ils ont pris beaucoup de plaisir à réaliser ces tâches.



Tournage en extérieur

Les enfants ayant acquis certaines bases et de l'expérience les années précédentes ont été plus autonomes et ont "drivé" les plus jeunes. Ils ont aussi pris spontanément plus de responsabilité et d'initiative sur le jeu face caméra, sur la direction d'acteur, et sur la réalisation à travers le choix des cadres, des valeurs de plans et des mouvements de caméras. Un court métrage est réalisé par nos deux artistes et remis aux enfants par We transfer.

Nous constatons que la pérennité de cet atelier permet un réel processus d'apprentissage au fil des étés.

L'été s'est clôturé par une rencontre avec les familles autour d'un grand jeu "Casino" où petits et grands se sont prêtés au jeu.

Les tout-petits chez les assistantes maternelles de Belcodène...

Reprendre le chemin de la rentrée, un moment sensible pour les moins de 3 ans. Qu'à cela ne tienne, les assistantes maternelles de la commune veillent au grain !

S'il y a du plaisir de retrouver les enfants qui ont pris quelques bons centimètres et d'accueillir les nouveaux arrivants, il est aussi une période de tension liée à la mise en route d'une nouvelle organisation.

Mais soyez rassurés, les professionnelles de la petite enfance, connaissent bien les besoins des enfants en bas âge et proposent un mode de garde à leur domicile dans des conditions d'accueil et de sécurité adaptées.

Elles sont toutes agréées par les services du département.

En fonction de leur organisation, avec souvent quatre bambins chacune, elles se retrouvent dans le village, au jardin d'enfants pour partager et s'amuser, aux matinées de la Ludo Babies du LAB les mardis et vendredis, avec Sophie et Valérie pour créer et jouer, aux ateliers du RPE les 3^{ème} jeudis du mois pour apprendre et s'éveiller avec Mélanie, ou à la bibliothèque municipale, deux fois par mois, avec "Les p'tits Loups Lecteurs" proposés par Fanny et Christelle pour lire et chanter.

Tout un programme pour ne pas s'ennuyer dans notre village où il fait bon grandir !

Pour plus d'informations sur les modes de garde, vous pouvez contacter :

Relais Petite Enfance "RPE Sainte Victoire" (anciennement "RAM" Relais Assistant Maternel)

Avenue Santa Teresa di Riva
13710 Fuveau

Le secrétariat assure un accueil téléphonique :

- ✓ le lundi de 13h à 17h,
 - ✓ le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.
- Secrétariat ☎ 04 42 65 65 72 - Responsable ☎ 06 09 23 58 65

Pour la liste des asmats de la commune :

Mairie ☎ 04 42 70 66 66



Comptes-rendus des

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés ci-après que les éléments principaux des délibérations importantes.

Subventions aux associations - 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'attribution, au titre de l'année 2022, des subventions suivantes :

Association Sportive et Culturelle de Belcodène	3 250€
Comité des Fêtes de Belcodène	3 250€
Energie Solidaire 13	3 250€
Tennis Club de Belcodène	2 500€
Société de Chasse de Belcodène	2 500€
Cercle du Progrès de Belcodène	2 500€
Football Ligue de Belcodène	2 500€
Les Couleurs de Becodène	650€
Tricot'Heureuses	600€
Le LAB	600€
Handball Club de Cadolive et du Bassin Minier	500€
Les Amics de Mesclum	300€
OLPAS Provence Laïcité	300€
Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Bouilladisse	150€
Les Balles Anglaises de Provence	150€
Décorés du Travail	150€
Total	23 150€

Subventions exceptionnelles

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ au titre de l'année 2022 à la Football Ligue de Belcodène
- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ au titre de l'année 2022 à l'association des Parents d'Elèves (APE) de Belcodène.

Fiscalité locale directe 2022 : 0% d'augmentation

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

De fixer les taux de la fiscalité locale directe pour l'année 2022, inchangés depuis 2018, en ce qui concerne le taux communal selon le tableau ci-dessous

	Taux appliqué par le Conseil Municipal	Variation des taux
Foncier sur les propriétés bâties :	45,82%	0%
Part communale :	30,77%	
Part Départementale :	15,05%	
Foncier sur les propriétés non bâties :	101,54%	0%

Budget Principal - Budget Primitif 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 3 voix contre (Claudia CUORDIFEDE, Jean-François Bernard et Valérie Scotto Di Cesare), décide :

- D'adopter le budget primitif 2022 qui se résume comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	2 241 013,87€
Recettes	2 241 013,87€

Section d'investissement

Dépenses	2 709 589,57€
Recettes	2 709 589,57€

Suppression d'un poste d'adjoint

Monsieur le Maire expose que, par délibération n°2020-10 du 27 mai 2020, le Conseil Municipal avait décidé de créer cinq postes d'adjoints. Suite au décès de Mme Sylvie Fanego, 2^{ème} adjointe au Maire, son poste d'adjoint devient vacant.

Considérant que le nombre minimum fixé par l'article L2122-1 du CGCT est respecté, le Conseil Municipal peut décider, lorsqu'un poste d'adjoint devient vacant, de ne pas le remplacer. Par respect dû à sa personne et en mémoire de l'engagement de Sylvie pour la cause municipale, Monsieur le Maire propose de ne pas le remplacer et par conséquent de supprimer un poste d'adjoint.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de porter le nombre d'Adjoints à quatre et que les adjoints d'un rang inférieur remontent d'un rang.

Mise à jour des commissions municipales

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de remplacer Mme Sylvie Fanego dans les commissions où elle siégeait (Commission CAO, Commission DSP et Représentant de la CLECT Métropolitaine).

Mme Sylvie Fanego est remplacée dans ces trois instances par M. Gilbert Ciampi.

Acquisition foncière consorts Bagnoli

Vu l'avis des Domaines sur la valeur vénale du bien ; Considérant que cette acquisition s'inscrit dans le projet communal de requalification du centre ancien ;

Considérant que cette acquisition permettrait de créer :

- D'une part une continuité entre la place de la bibliothèque et le complexe de l'Ensoléiada ainsi que des places de stationnement indispensables à la fluidité de la circulation automobile en centre village et l'utilisation en toute sécurité des infrastructures riveraines ;
- Et d'autre part des logements sociaux pour étoffer le parc de logements locatifs communaux ;

Sur proposition de Monsieur Jean-Robert Dagorn, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir la parcelle cadastrée AI n°24, sise 75 avenue du Gaillardet à Belcodène, d'une superficie de 716 m² avec un bâti de 70 m² et un garage indépendant, appartenant aux consorts Bagnoli, pour un montant de 319 000€.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'aide aux acquisitions foncières et immobilières, une subvention suivant le plan de financement suivant :

Montant de l'acquisition	319 000€
Subvention du CD13 (60%)	191 400€
Autofinancement de la commune (40%)	127 600€
TVA financée par la commune	0€
Total TTC	319 000€

Conseils Municipaux

Chemin du Cros de Cabane

Convention de financement SMED13 - Reliquat Face C Programme 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'approuver la convention entre la Commune de Belcodène et le SMED13 relative au financement de travaux pour l'enfouissement des ouvrages de distribution électrique.

Estimation du coût : 82 500€HT. La participation maximale de la commune sera de 16 500€HT (20%).

Convention de financement SMED13 - Reliquat Face AB Programme 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'approuver la convention entre la Commune de Belcodène et le SMED13, relative au financement pour le renforcement, la sécurisation et l'effacement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique.

Estimation du coût : 84 645€HT. La participation maximale de la commune sera de 16 929€HT (20%).

Mise en sécurité - Demande de subvention au CD13 (travaux de proximité 2022)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité.

- Adopte le plan de financement suivant

Montant HT du projet	74 337,00€
Aide du Département (70% du HT)	52 035,90€
Autofinancement de la commune	22 301,10€
TVA financée par la commune	14 867,40€
Total TTC	89 204,40€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Cheminement piétonnier - Demande de subvention au CD13 (travaux de sécurité routière)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de sécurité routière.

- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	46 530,00€
Aide du Département (80% du HT)	37 224,00€
Autofinancement de la commune	9 306,00€
TVA financée par la commune	9 306,00€
Total TTC	55 836,00€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Enfouissement des réseaux de communications électroniques - Convention avec le SMED13

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'approuver la convention de financement entre la commune de Belcodène et le SMED13 relative aux travaux d'enfouissement des réseaux de communications électroniques.

Le coût de l'opération devant être réglé par la commune est estimé à 79 410€HT, soit 95 292€TTC.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Amélioration des Forêts communales

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'amélioration des forêts communales et de la défense contre les incendies.

- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	22 150,00€
Aide du Département (60% du HT)	13 290,00€
Autofinancement de la commune	8 860,00€
TVA financée par la commune	4 430,00€
Total TTC	26 580,00€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Eclairage public

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité.

- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	70 569,00€
Aide du Département (70% du HT)	49 398,30€
Autofinancement de la commune	21 170,70€
TVA financée par la commune	14 113,80€
Total TTC	84 682,80€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022

Toitures du Centre Aéré et de la Salle des Fêtes

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité.

- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	75 125,00€
Aide du Département (70% du HT)	52 587,50€
Autofinancement de la commune	22 537,50€
TVA financée par la commune	15 025,00€
Total TTC	90 150,00€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Façades du Centre Aéré et de la Salle des Fêtes

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité.

- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	83 481,00€
Aide du Département (70% du HT)	58 436,70€
Autofinancement de la commune	25 044,30€
TVA financée par la commune	16 696,20€
Total TTC	100 177,20€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Construction d'un court de tennis supplémentaire

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité.

- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	87 219,40€
Aide du Département (70% de 85 000HT)	59 500,00€
Autofinancement de la commune	27 719,40€
TVA financée par la commune	17 248,88€
Total TTC	104 468,28€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Comptes-rendus des Conseils Municipaux (suite)

Rénovation du bâti communal et requalification de l'espace public (tranche 1)

Demande de subvention au CD13

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite le Conseil Départemental pour une subvention relative à la 1^{ère} tranche des travaux de requalification de l'espace public et de la rénovation d'une villa en 2 logements sociaux.
- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT des travaux et des études	379 593,00€
Montant HT subventionnable	368 593,00€
Subvention du CD13 (60%)	221 155,80€
Autofinancement de la commune (40%)	147 437,20€
Frais assurances et concessionnaires financés par la commune	11 000,00€
TVA financée par la commune	63 958,60€
Total TTC	443 551,60€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Demande de subvention à la Région

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite la Région PACA pour une subvention au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) pour la requalification d'un bâtiment inoccupé avec construction de 2 logements sociaux.
- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT des travaux et des études	188 593,00€
Subvention du CD13 (50%)	94 296,50€
Subvention de la Région (30%)	56 577,90€
Autofinancement de la commune (20%)	37 718,60€
TVA financée par la commune	27 958,60€
Total TTC	216 561,60€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2022

Création d'équipements sportifs au jardin d'enfants et au Centre de Loisirs

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité.
- Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT du projet	17 384,13€
Aide du Département (70% du HT)	12 168,89€
Autofinancement de la commune	5 215,24€
TVA financée par la commune	3 476,83€
Total TTC	20 860,96€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} trimestre 2022

Prix de la cantine scolaire 2023

Il est proposé de répercuter l'augmentation de 14,50% représentant 0,44€ par repas, portant le coût du repas à 3,482€, à raison de 55% à charge de la commune, soit 0,24€, et 45% à charge des familles, soit 0,20€, portant la participation des familles à 3€ (actuellement 2,80€).

La prise en charge de tous les frais annexes de restauration scolaire restant intégralement assurés par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de porter le tarif des repas pris au restaurant scolaire à 3€ à compter du 1^{er} janvier 2023.

Convention de partenariat avec le CD13 "Provence en Scène" 2022/2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de partenariat culturel avec le CD13.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

La Fête de la Musique à Belcodène

Ce 21 juin dernier, rendez-vous était donné sur la place du cercle pour fêter la musique. Après deux années de covid et de crise sanitaire, cet évènement musical est revenu en force au village !



Pour cette année encore, notre groupe d'artistes musiciens Belcodénois a animé toute la soirée. Accompagnées par leurs conjoints, Nathalie et Valérie ont interprété avec brio des chansons de tout genre, des plus classiques connues aux derniers tubes de l'été...



Si cette nuit était la nuit la plus courte de l'année, les Belcodénois ont été plus en forme que jamais. Car la Fête de la Musique reste avant tout la nuit où tout musicien, professionnel ou amateur, peut tout simplement faire profiter les passants de sa passion.

Le défi a été réussi, alors... à l'année prochaine pour une nouvelle Fête de la Musique !



À la bibliothèque, il n'y a pas que des livres !

Après presque deux ans d'interruption, les animations ont repris à la bibliothèque.

Une fois par mois, la bibliothèque se remplit de tout-petits qui viennent lire, chanter et partager un bon moment entre p'tits loups lecteurs. Le créneau est ouvert aux familles et aux assistantes maternelles, et remporte un tel succès que la bibliothèque propose maintenant deux séances pour pouvoir accueillir tout ce petit monde.

Les adultes, eux, ont leur propre moment de complicité et de gaieté : les après-midis mille-feuilles, un rendez-vous bimestriel autour d'un thé ou d'un café, pour parler de littérature.

Depuis le mois de janvier, tous les mardis soir les Tricot'Heureuses reviennent à la bibliothèque sur le temps périscolaire pour initier les enfants au tricot : un très joyeux moment de transmission intergénérationnelle. Le petit plus écolo ? Ce sont des tricots "zéro déchet", aussi utiles que beaux, qui remplacent de petits objets jetables du quotidien (lingettes, boules de coton, éponges etc.). En juin, nous avons fait une grande fête pour exposer les réalisations des enfants et faire des ateliers de démonstration, avec un apéro zéro déchet lui aussi. Et en septembre, nous avons lancé la saison 2 !



Les tricots ZD du périscolaire :
Les enfants tricotent avec Christelle et Jeannine (saison 2)

Cet été, les œuvres des résidents du foyer de vie Poinso-Chapuis, vibrantes de joie, de couleurs et d'humour ont enchanté les murs de la bibliothèque. Le 18 juin, le vernissage de l'exposition À la recherche de soi a été l'occasion de rencontrer les artistes : un apéritif et des échanges riches en bonne humeur !



Vernissage de l'exposition "À la recherche de soi".
Les artistes, résidents du foyer de vie Poinso-Chapuis.
À gauche, Marta Combel, l'éducatrice qui a mené ce projet d'art-thérapie. (juin 2022)

On joue beaucoup à la bibliothèque, et depuis de nombreuses années. Depuis la rentrée de septembre, c'est officiel : la ludothèque a un catalogue de jeux de plateau et de manuels de jeux de rôle - presque 40 jeux, à partir de 2 ans et sans limite d'âge, pour se retrouver en famille et entre amis. Ce fonds sera régulièrement enrichi, et vous pouvez venir jouer quand vous voulez, aux heures d'ouverture.



La ludothèque - Table d'expo

Et quand les portes sont fermées ? Les bibliothécaires, aidées par une fidèle équipe de bénévoles, accueillent les classes de l'école primaire, de la petite section de maternelle au CM2.

À venir : le retour de notre traditionnelle Nuit noire le dernier vendredi de novembre, une matinée de jeu de rôle animée par un auteur en décembre, un atelier familial de jeux de plateau en janvier, et ce n'est qu'un début !

Nous vous rappelons que toutes les animations proposées à la bibliothèque sont gratuites, sur inscription au 04 42 70 60 54 ou par mail (bibliotheque@belcodene.fr).

Nous lisons (toujours !) et quand nous en avons le temps, nous prolongeons ces lectures par des ateliers d'écriture ou d'illustration. Ces ateliers offrent aux enfants un temps long pour observer, expérimenter, approfondir. Ce sont d'autres portes d'entrée vers l'art et la littérature.



Accueil des classes. Restitution en classe entière du livre "Notre promenade dans le brouillard", réalisée en atelier par la classe des MS-GS d'après l'album "Promenade dans le brouillard de Milan" de Bruno Munari. (année scolaire 2021/2022)

Quand elles ne font rien de tout ça, les bibliothécaires font du "travail interne" : elles préparent toutes ces animations, elles passent des commandes, elles cataloguent des documents, elles écrivent des articles pour le Messagié... Mais ça, c'est un travail de fourmis, et ce n'est pas très photogénique

La Fête des Voisins 2022

De nombreux quartiers de notre village se sont retrouvés pour la fête des voisins...



Chemin de l'Adret



Domaine des Puits



Chemin des Michels

C'était le vendredi 20 mai 2022, une date nationale, ou de nombreux Belcodénois se sont retrouvés sur le chemin de l'Adret, des Michels et du grand lot, dans les lotissements du Puits et les Hauts de Belcodène, au quartier des Hautes Bastides... autour d'un buffet participatif, en toute simplicité, pour partager ce moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur. Pour certains l'opportunité de faire connaissance et pour d'autres l'occasion de retrouvailles.



Les Hautes Bastides

Renforcer les liens de proximité, créer une solidarité entre voisins, développer un sentiment d'appartenance à un même quartier... c'est ça l'objectif de cette soirée !



Les Hauts de Belcodène

La réussite de la fête des voisins se confirme d'année en année à Belcodène.

Cette rencontre citoyenne appréciée du voisinage est devenue aujourd'hui, comme une des plus importantes manifestations populaires en France et en Europe.

Alors, rendez-vous l'année prochaine ! Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas, ce sera le vendredi 26 mai 2023.

Les spectacles à Belcodène

samedi 4 juin 2022

Anecdotes et antidotes - Gérard Yebdri

Suite à son activité de médecin généraliste à La Destrousse, le docteur Gérard Yebdri (également connu comme comédien et metteur en scène) a eu l'originale idée de relater sa carrière. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit de sa carrière au travers de nombreuses anecdotes, des situations réelles et cocasses, des perles de ses patients, ainsi que des messages ou des appels téléphoniques drôles et étonnants ; personne n'a fait de malaise durant ces consultations... nous avons passé une agréable soirée.



samedi 2 juillet 2022 The Shoeshiners Band

Ça pétillait de bonne humeur au centre de loisirs Manaque et Coudoulet durant cette agréable soirée de ce samedi 2 juillet ! L'ambiance était jazzy et lindy hop avec "The Shoeshiners Band". Tout en dégustant les pizzas de notre épicier Jean-Phi' et les plats proposés par les deux foodtrucks, accompagnés d'une bonne boisson, vous avez apprécié la belle prestation du groupe constitué de remarquables musiciens et d'une chanteuse de talent au grain de voix si particulier.



samedi 16 Juillet 2022 Cinéma en plein air



Par cette belle soirée d'été, nous étions nombreux à savourer un des chefs-d'œuvre de Pagnol "La fille du puisatier" projeté en plein air.



Expression Libre

Tribune de la minorité municipale



“Tout va pour le mieux dans notre beau village ! C'est le mot d'ordre !”

Toute intervention venant de l'opposition est accueillie avec méfiance par la majorité. Lorsque des habitants tentent une action en mairie, interviennent sur Facebook, ou expriment des désordres, la majorité nous en impute la responsabilité !

Malgré notre posture positive, il n'y a pas de concertation. Néanmoins, nous restons porte-parole de vos idées, et parfois nous constatons, après coup, la reprise de certaines de nos propositions.

Un des dossiers du moment est celui du PLUi qui présente des incohérences sur le territoire. Voici des exemples pour BELCODENE :

- Des zones devant faire l'objet d'études (écoulements pluviaux, assainissement collectif, aptitude des sols pour assainissement autonome avant ouverture à l'urbanisation) s'ouvrent sans étude.
- Des zones naturelles habitées, urbanisées de manière homogène, restent en zone naturelle avec la seule possibilité d'agrandissement, alors que certaines pourraient être ouvertes à l'urbanisation sous conditions.
- Des zones potentiellement inondables par une montée en charge des eaux de ruissellement restent ouvertes à l'urbanisation. Le zonage du PLUi ne tient pas compte de la réalité du terrain sur ce point.

Concernant la vie associative du village, les associations offrent un large panel d'activités et manifestations et rencontrent un réel succès auprès des habitants. La municipalité les soutient techniquement mais doit s'efforcer d'améliorer équitablement la coordination des plannings afin de valoriser chaque évènement.

Aussi, vous venez de régler votre Taxe Foncière. Sachez que les valeurs locatives, datant des années 70 ont été revues l'an dernier par la commune. Il a été constaté des erreurs de calcul, si la hausse vous paraît anormale, n'hésitez pas à vous rapprocher des services fiscaux.

Alors puisque rien ne vient du ciel, retournons aux racines. Les conseillers BELCODENE DEMAIN présenteront un projet ciblant la jeunesse au prochain budget. Et vous, quel serait votre souhait ou projet pour le village ? Faites-nous en part !

Contact : belcodene.demain@gmail.com - www.belcodenedemain.fr

Vos conseillers BELCODENE DEMAIN

Claudia CUORDIFEDE, Antoine DUPLA, Valérie SCOTTO, Jean-François BERNARD

Tribune de la majorité municipale



Promesses de campagne

Les travaux évoqués lors de la campagne des municipales voient progressivement le jour. Vous avez pu noter et apprécier certaines réalisations :

- Centre de loisirs :

- Réfection des courts de tennis de 25 ans d'âge et réalisation d'un 4^{ème} court devenu indispensable au regard du développement du tennis à Belcodène,
- Installation de cinq tables de pique-nique,
- Mise à disposition d'appareils de fitness pour les sportifs de tout poil. Le jardin d'enfants en a aussi été équipé,

- Centre village : façades de l'épicerie, de l'agence postale et de la salle du temps libre,

- Chemin de la sablière : reprise de l'enrobé,

- CCF : toiture, portes et fenêtres, aménagement de l'accès,

- Reprise complète de notre éclairage public avec changement des têtes de candélabres et passage au LED faisant économiser 70 % de consommation électrique, nous permettant presque d'absorber l'augmentation vertigineuse du coût de l'électricité,

- Est en cours : Chemin du Cros de Cabane : élargissement de l'emprise pour ajouter une voie piétonne, reprise de l'enrobé, enfouissement des réseaux et mise en place de l'éclairage public.

Le travail de l'équipe municipale ne se limite pas à la réalisation du programme mais consiste aussi à gérer le quotidien. Nous avons ainsi :

- Renforcé les effectifs par l'embauche d'une secrétaire de mairie afin d'améliorer la qualité de service,

- Passé le parc automobile municipal à l'énergie électrique : deux véhicules pour les services techniques et un pour la police municipale,

- Réhabilité les toilettes de l'école,

- Réalisé un point d'apports volontaires enterré à l'école,

- Et bien d'autres opérations pour gérer au mieux le quotidien.

Dans un contexte de baisse générale des dotations et d'augmentation des prix, notre ambition est de maintenir, voire d'améliorer, le cadre de vie des Belcodénois sans augmenter la pression fiscale.

Les Conseillers de la majorité municipale



COMMUNE DE BELCODÈNE

DÉSORMAIS VOS DEMANDES D'URBANISME



Pourquoi?

> Simple

Je dépose ma demande en quelques clics

> Rapide

Plus besoin de me déplacer en Mairie

> AntiGaspi

Plus besoin d'imprimer le dossier en plusieurs exemplaires

> Sécurisé

Mon compte personnel est confidentiel

> Pratique

Je peux suivre ma demande en temps réel

> Accessible

Une plateforme ouverte 24H/24 et 7 jours/7

Pour qui ?

Pour les particuliers et les professionnels. Ce guichet unique permet aux particuliers comme aux professionnels de formuler une demande d'autorisation d'urbanisme et d'en suivre son traitement grâce à un espace personnel sécurisé et gratuit.

Comment ?

> **Rendez-vous sur le site suivant:**

guichetunique.geosphere.fr/belcodene/Login

et créez votre compte.

> Remplissez le formulaire correspondant à votre demande, annexe les pièces constitutives du dossier (documents, plans, photos, etc.) sur le portail et valider

> Vous recevrez ensuite un "**Accusé d'Enregistrement Électronique**" (AEE) par mail, attestant de la preuve du dépôt de votre demande par voie numérique puis un "**Accusé de Réception Électronique**" (ARE) servant de récépissé de dépôt de votre dossier avec le numéro qui lui est attribué.

> Vous serez alors **informé en temps réel de l'évolution de l'instruction de votre dossier** (notification de nouveaux délais, demande de pièces complémentaires, arrêté, etc.) par mail vous invitant à vous connecter à votre compte afin de télécharger vos documents.

Pas d'internet ?

Pour les personnes qui n'ont pas accès ou qui ne souhaitent pas utiliser internet, il est toujours possible de déposer vos dossiers en format papier en Mairie ou de les adresser par voie postale (par lettre recommandée avec accusé de réception).

Inauguration au Centre de Loisirs



Ce 2 juillet 2022, nous avons inauguré la remise à neuf des 3 courts de tennis ainsi que la mise à disposition pour les Belcodénois :

- d'équipements de fitness pour les sportifs de tout poil, partagés entre le centre de loisirs et le centre village au jardin d'enfants,
- de tables de pique-nique supplémentaires au Centre de Loisirs car vous êtes de plus en plus nombreux à venir en famille les week-ends de beau temps.

Nous en avons profité pour fêter les 25 ans du TCB (Tennis Club de Belcodène) et vous avez été nombreux à nous accompagner ce jour-là.

Les courts avaient atteint l'âge de 25 ans, ce qui est un record pour de tels équipements. Ils ont été remis à neuf et sont repartis pour 25 ans, nous l'espérons.

La livraison du 4^{ème} court devenu indispensable au regard du développement du tennis club a eu lieu au mois de novembre.



Ces opérations d'investissement seront suivies d'autres travaux sur les bâtiments du site de "Manaque et Coudoulet" : toitures, peintures, chauffage, éclairage.



Grand Prix Cycliste de Belcodène

Cette année enfin le virus nous a laissé la possibilité d'organiser notre course cycliste annuelle "Le Grand Prix Cycliste de Belcodène".

Les deux années précédentes, 2020 et 2021, les règles sanitaires n'ont pas permis que l'épreuve se déroule. C'est donc, en partenariat avec le vélo club La Pomme Marseille, que le 22 mai dernier nous avons pu assister à une manche de la coupe de France junior.

La matinée a débuté par un contre la montre individuel de 6,5 kms autour du village, distance avalée par le meilleur en sept minutes, soit une moyenne de 53 km/h.

Le repas pris au centre de loisirs ayant redonné des forces aux participants, ceux-ci se sont élancés en début d'après-



midi à l'assaut d'un parcours en ligne de 120 kms, grande boucle passant par Fuveau, Les Michels, Peynier et retour sur Belcodène, à parcourir 5 fois. La difficulté "de la cote du bar" et la chaleur ayant fait leur œuvre le peloton a diminué et permis aux plus vaillants de rallier l'arrivée.

Le vainqueur de cette journée, au cumul des deux épreuves, fut célébré par un magnifique podium devant la mairie, en présence des organisateurs, coureurs et famille ainsi que quelques élus.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour la prochaine édition du Grand Prix Cycliste de Belcodène qui aura lieu le dimanche 28 mai 2023 et qui sera l'épreuve finale du tour cycliste de la Région PACA, avec la participation des meilleurs champions de nos six départements.

Nous vous y attendons nombreux.

Le Forum des Associations et du Bénévolat

Moment fort de la rentrée associative pour notre village, ce samedi 3 septembre 2022, à la salle Patrick Bogi.

C'est l'ASCB qui, depuis des années organisait son forum, et cette année une nouvelle idée : "Pourquoi pas le proposer à toutes les associations de notre commune ?" et voilà qui était fait !

La première édition du forum des associations et du bénévolat était lancée ! Beaucoup ont répondu "Présents" et l'envie de reprendre était là ! Ce rendez-vous a donné l'occasion, autour d'un petit déjeuner offert, de mettre en lumière, la richesse du tissu associatif de notre village, ainsi que l'engagement du bénévolat.

Il y en avait pour tous les goûts, et pour tous les âges, culture, sports, loisirs, échanges, solidarité, citoyenneté.

Cette matinée a contribué à promouvoir auprès des habitants, les différentes activités proposées. On pouvait se renseigner, s'inscrire et même s'engager pour rejoindre une équipe et devenir bénévole.

On peut dire que ce fût un succès auprès de tous !



Comité des Fêtes

Week-end du 14 juillet :

Paëlla du 13 juillet au soir

C'est sous une forte chaleur que les Belcodénois se sont réunis pour déguster la traditionnelle paëlla. Les festivités ont débuté par le non moins traditionnel apéritif offert à tous les belcodénois par la municipalité servis par le comité des fêtes. Pas moins de 250 personnes se sont retrouvées pour manger la paëlla préparée par Serge Mangos et son équipe, et finir la soirée en dansant jusque tard dans la nuit avec l'orchestre de Willy Marco, sans oublier la retraite aux flambeaux des petits Belcodénois.



Concours de boules du 14 juillet :

39 doublettes se sont affrontées ce jeudi 14 juillet sous une chaleur étouffante sur les terrains de boules du village pour ce concours de pétanque. Un grand merci à Christophe de la Brasserie chez Sauveur du Pas de Trets pour l'indemnité offerte, bravo à tous les joueurs et félicitation aux gagnants.



Lou Ménajit de Belcodène



Loto du 15 juillet :

200 personnes étaient présentes pour ce loto en plein air sur la place de l'Ensoleiádo. De nombreux lots à gagner concoctés par les membres du comité des fêtes mais également des lots offerts. Un grand merci à La cave cépages dépôt de Gréasque, Monsieur Bricolage, Les foodtrucks : "les petits plats de Julie" "los poulos" et "l'oxytruc", la pharmacie Caillac, Le bar Ninou, Armand Rebuffat, la Municipalité, la rôtisserie le king, La cuisine de Suzanne, La brasserie chez sauveur, le casino de la Destrousse, et l'épicerie l'Oulivastre, qui ont fait de ce loto une grande réussite. Tous les cartons ont été vendus ! Bravo et merci aux bénévoles du comité des fêtes qui se sont démenés pour organiser ce magnifique loto.



Samedi 16 juillet cinéma en plein air :

A 21h30 Sur la Place de l'Ensoleiádo où le public venu nombreux a pu voir ou revoir "la fille du Puisatier", le film original, en noir et blanc, de Marcel Pagnol. Un bon moment de souvenirs ou de découverte pour certains.

Concours de boules et Anchoïade du dimanche 17 juillet :

Fin des festivités ce dimanche 17 juillet pour le comité des fêtes, avec pas moins de 29 doublettes au concours de boules à pétanque, la finale entre Laurent/Bernard et Laurent/Ali s'est jouée jusqu'au début de l'apéritif avec la traditionnelle Anchoïade, préparé par Jean-Robert et accompagnée d'une belle soirée dansante animée par Patrick Da Costa, qui a enthousiasmé Belcodénoises et Belcodénois, et a clôturé ces 5 jours de fêtes. Un grand merci à tous.





Assemblée générale de l'association

Le 29 septembre 2022, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association "Comité des Fêtes de Belcodène".

Il a été ensuite procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration composé de 9 membres.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni et a désigné le Bureau :

Présidente : Christelle Tagliaferro

Trésorière : Elodie Ghio

Assesseurs : Alexis Boin, Nicole Garguilo, Joëlle Gascon, Brigitte Woolford, Caroline Fertray, Laurent Calmejane, Gilles Seghetti.

Membres Actifs : Claude Ruggieri, Jean-Robert Dagorn, Valérie Faraud, Jean-Noël Bisaccia, Patrick Van Moerkercke, Yvonne Bogi, Bruno Bellegarde, Christophe Aime, Eva Carrot, Laurent Hachemi.

Repas du 11 novembre

Le comité des fêtes a renoué avec la tradition en proposant un repas pour ce 11 novembre 2022. Après la cérémonie commémorant l'armistice de 1918 organisée par la Mairie, c'est autour d'un cochon de lait, ou plus exactement de cinq cochons de lait à la broche que 130 belcodénois se sont retrouvés à la salle de l'Ensoleiado pour apprécier ce repas convivial. Rien ne manquait ! L'accueil, le menu, une ambiance amicale, bref, tous les ingrédients qui font que l'on attend avec impatience les prochaines manifestations.

L'équipe du Comité des fêtes s'est renouvelée, de nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe initiale, présidée maintenant par Christelle Tagliaferro. Un grand merci à cette nouvelle équipe dynamique qui donne de son temps pour que demeure à Belcodène, cette ambiance à la fois festive et familiale, en perpétuant les traditions et en proposant en parallèle de nouvelles manifestations comme la visite de la grotte Cosquer le 27/11.



Sortie à la grotte Cosquer le dimanche 27 novembre 2022

Manifestations à venir :

Sortie de ski le samedi 21 janvier 2023

Loto le samedi 4 mars 2023 à la Maison du Temps Libre

Cercle du Progrès de Belcodène

Festivités du 15 Août

Les festivités de ce long week-end ont débuté le samedi 13 août avec un super loto en plein air qui a réuni plus de 120 personnes.

Le lendemain dimanche 14 août au soir la commission du Cercle a proposé son traditionnel Aioli. 140 personnes sont venues partager ce très bon moment qui s'est déroulé sur la place St Eloi, dans une ambiance festive comme à l'accoutumée et sur des rythmes orchestrés par le groupe "Midnight Steppers".

Le lundi 15 Août place aux boulistes avec le challenge de la municipalité à la pétanque qui a réuni 36 doublettes.



Ce week-end du 15 Août a été cette année encore une belle réussite pour toutes les manifestations proposées.

Les lotos

Depuis le 6 novembre et jusqu'au 29 janvier 2023, le Cercle vous propose sa traditionnelle saison de lotos, tous les dimanches à 17h30. L'ambiance y est sympathique et familiale. Les plus chanceux repartent les bras chargés.

Pour information : Il n'y aura pas de loto les dimanches 25 et 31 décembre.

Manifestation à venir

■ **Dimanche 29 janvier 2023** se tiendra l'assemblée générale du Cercle à 9h30, suivi du traditionnel apéritif offert à la population pour le renouvellement des cartes de membres.

La journée se clôturera avec le dernier super loto de la saison doté de lots plus intéressants les uns que les autres.



Pour être informés sur les nouvelles manifestations à venir, nous recommandons à nos membres de s'abonner à notre page facebook : cercle du progrès de Belcodène-officiel.

Tennis-Club de Belcodène



L'année 2022 aura été une grande année pour le tennis Club de Belcodène. La remise à niveau de nos trois courts a permis d'offrir des équipements de qualité pour nos adhérents, mais aussi d'assurer l'ensemble des compétitions dans d'excellentes conditions.



Rencontre sportive avec les résidents de l'ARI de Belcodène

Le nombre de licenciés continue de croître et nous nous en félicitons : 130 licenciés en 2022 et aux environs de 150 en 2023 avec une forte progression des enfants (augmentation de 20%). Le partenariat avec l'école en est sans doute à l'origine. 16 séances réparties sur l'année ont fait découvrir la petite balle jaune à nos écoliers et leur a permis de passer un bon moment avec leurs enseignantes au centre de loisirs de Manaque et Coudoulet.

La répartition adultes-jeunes est en train de se ré-équilibrer, ce que nous notons avec plaisir car la politique du club a toujours été axée sur la jeunesse. Le retour en force des filles dans nos effectifs nous comble de joie car le tennis est un sport pour tous et accessible à tous.



Départ du trail du 30 avril 2022

Concernant les compétitions, nous avons engagés 8 équipes en 2022 dans les divers championnats régionaux et autant en 2023 avec une équipe de plus pour les seniors hommes mais une en moins pour les 15/16 ans. Notre équipe hommes de plus de 35 ans a accédé aux phases finales et l'équipe des 11/12 ans perd en finale.

L'organisation de tournois par poules ou tournois open est aussi un élément très important pour notre club car il contribue à son rayonnement. Ils attirent de plus en plus de compétiteurs, nous avons dû même refuser des inscriptions. Plus de 500 matches se sont déroulés dans ce cadre cette année.

Nous pouvons remercier nos enseignants (Sylvain et Anthony) pour l'excellence de leur travail et leur implication dans la vie du club. Nous approchons cette année des 30 heures de cours et d'entraînements dispensés chaque semaine. Anthony nous a quittés en ce début d'année pour prendre en charge le club de Chateauneuf-le-Rouge et nous lui souhaitons toute la réussite possible. Il a donc fallu le remplacer pour assurer l'ensemble des heures de cours.

Le club attend avec impatience la livraison du 4^{ème} court devenu indispensable au regard du développement du club, ce qui devrait permettre d'augmenter les créneaux de jeu pour le tennis loisirs. Il faut savoir que les championnats et tournois monopolisent très (trop) souvent les 3 courts notamment le week-end.

2022 aura été en effet une grande année pour le club car il a fêté ses 25 ans d'existence, ce qui ne nous rajeunit pas mais qui nous rend très fier. Nous avons fêté cet événement le 2 juillet, qui a débuté par des discours (comme il se doit), de notre Maire qui a rappelé l'importance qu'il porte aux associations et de la représentante de la ligue de Provence de tennis Sandrine Latil qui s'est félicitée d'avoir des clubs aussi dynamiques que Belcodène. Un apéritif-dinatoire très convivial, offert par la mairie, a suivi, permettant à tous d'échanger sur l'importance du sport pour les jeunes et moins jeunes et des associations.

Il faut noter aussi les autres événements marquants de l'année :

- La 4^{ème} édition du trail le 30 avril avec plus de 200 participants et la soirée qui a rassemblé participants et Belcodénois
- La journée du 18 mai, organisée conjointement avec le FLB (Football Ligue de Belcodène) et l'ARI (Résidence Germaine Poinso-Chapuis), qui nous a permis de réunir sur les courts les valides et les moins valides et de faire découvrir à nos jeunes le monde du handicap. Il n'y avait pas de barrière ce jour là et tout le monde s'est bien amusé.

L'Association de Parents d'Elèves de Belcodène est une équipe de parents bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt du partage pour le bien de nos enfants et de l'école. Ces parents offrent de leur temps pour mettre en place des actions où chacun peut se sentir utile.

Ses principales missions :

- Constituer une liste de parents délégués qui une fois élus représentent les enfants et les familles aux conseils d'école
- Récouter des fonds en organisant des ventes et des manifestations tout au long de l'année scolaire, dans le but de financer les projets et matériels pédagogiques définis avec l'équipe enseignante.
- Créer du lien entre les parents
- Participer à la vie autour de l'école.

L'APE contribue activement à l'organisation d'évènements autour de la vie de l'école comme le goûter de Noël, la kermesse, l'action "Initiatives"...

Vous souhaitez participer ou contribuer aux prochains évènements ? Contactez un des membres du bureau, nous avons besoin de tous !

Angélique Polacci
Présidente RPE
06 29 14 34 85



Laurence Jallon
Présidente
06 03 94 17 31



Focus sur l'équipe RPE

Les Représentants des Parents d'Elèves sont élus par un vote annuel à bulletin secret qui a lieu durant le premier trimestre scolaire pour participer à la vie de l'école.

Ils donnent leurs avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants, les activités périscolaires, la restauration et l'hygiène scolaire, et la sécurité des enfants. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation et représenter les familles.

Classe PS / MS	Classe MS / GS	Classe GS / CP	Classe CP / CE1	Classe CE1 / CE2	Classe CM1	Classe CM2
Fanny BICHON & Karine SICARD	Richard WAGNER & Anaïs LASSOUANI	Angélique POLACCI & Claire LASSUEUR	Sophie BAILLY & Sébastien ARTERO	Wissal TSOULI-MOUATTAR & Rudy GARIN	Davide FERNANDES & Elodie ZOLDAN	Christelle GRONCHI & Marlène DIARD

Vous pouvez contacter vos RPE via le groupe Whatapps de la classe de votre enfant ou par email à l'ape.belcodene@gmail.com.

À vos agendas !

Voici les prochains évènements...

Noël 16 décembre

17h - cour de l'école
Remise objets personnalisés
Petite chorale
Goûter
Artisans locaux

Carnaval 14 avril

17h - cours de l'école
Défilé des enfants déguisés
Mascotte
Goûter

Kermesse 16 juin

17h - parvis de l'école
Tirage de la tombola
Châteaux gonflables
Vente de jouets
Food trucks

Retour sur nos actions 2021-2022 :

L'action "Initiatives" : deux objets originaux personnalisés et imprimés avec les dessins des enfants ont été proposés aux familles. Véritables cadeaux souvenirs de l'année scolaire des enfants.



Le goûter de Noël : celui-ci fut organisé dans la cour de l'école avant les vacances de Noël avec du chocolat chaud offert, des stands gourmands, des jouets et la participation des

artisans Belcodénois. En Exclusivité : la venue du Père Noël et une photo souvenir pour les enfants !

Le Carnaval : Véritable fête déguisée pour les enfants dans la cour de l'école avant les vacances de Pâques avec des confettis et l'intervention d'un clown.



Le goûter thématique "Comment accompagner nos enfants à l'usage des écrans ?" : Intervention de l'association PACTES pour partager et proposer des solutions sur un sujet qui nous concerne tous ! Le tout accompagné d'un goûter offert par l'association.

La grande KERMESSE de l'école organisait en juin pour fêter la fin de l'année scolaire où la cour de l'école a été transformée en parc d'attractions miniatures pour les petits et les grands : structures gonflables, animations, tombola géante, food trucks, jouets, buvette, DJ, tatouages etc...





Football Ligue Belcodène



Match Marathon

La FLB a pu se joindre aux championnats U7, U9 et U11 de FFF (Fédération Française de Football) en montant 3 équipes. Le fait de rentrer de plein pied dans le monde de la compétition a fait naître une émulation auprès de nos jeunes et les améliorations ont été visibles dans le jeu proposé par nos bambins. Cette saison a été clôturée par le tant attendu "Match Marathon", un match opposant les coachs aux enfants du club, mais également par la sortie au parc d'attraction de Spirou.

SAISON 2021/22

Entente Belcodène - Gréasque pour les U6 à U11



Sortie au Parc Spirou

Masters Ligues (+16) & Légende Ligue (+39).

En 2021 l'Albanie s'impose pour la seconde fois de son histoire au cours de ce tournoi "mondial" réunissant une centaine de joueurs de tout continent. Une finale face à la Grèce, un exemple d'engagement physique, de justesse technique et, cerise sur le gâteau, d'un fair-play (d'un côté comme de l'autre) comme on aime le voir.

Un spectacle magnifique !
Bravo les artistes.



La "Child Cup"



Les participants du CVC



Soirée Mousse pour les 10 ans !!!

En août et avec 2 ans de retard, la FLB a pu enfin organiser sa fameuse soirée mousse pour célébrer ses 10 ans. Un club créé en 2010 et qui ne cesse d'évoluer. Lors de cette soirée près de 200 personnes ont pu profiter d'un groupe de musique, d'un saxophoniste, d'un DJ, de deux food-trucks, d'une bonne bière pression et surtout... de la MOUSSE !

TOURNOIS :

Bel'School Cup / Légende Cup / CVC 2022

En juin, les 3 tournois annuels se sont déroulés de fort belle manière... comme d'hab ! Près de 40 jeunes de 5 à 15 ans se sont retrouvés pour jouer au foot durant la Baby Cup, la Child Cup et la Teen Cup. 18 vétérans ont bien ri autour du ballon lors de la Légende Cup et plus d'une centaine de joueurs de + de 16 ans se sont réunis pour la 30^{ème} édition de la CVC remportée par le Japon. La Papouasie a, quant à elle, remporté la consolante.



SAISON 2021/22

Entente FGB

Pour cette nouvelle année du nouveau à la FLB. Fuveau, Gréasque et Belcodène ne forme qu'un ! La FGB s'est créée pour les petits de U6 à U13. Il y a donc aujourd'hui presque 200 enfants qui portent les couleurs de cette entente sous la tutelle de 18 coaches. Une expérience qui, nous l'espérons, portera ses fruits.



A noter sur vos agendas

Loto FLB :

Samedi 4 Février 2023 à la salle de l'Ensoléiado

Bel'School Cup (5-15 ans) :

Samedi 10 Juin 2023

Légende Cup (+39 ans) :

Samedi 10 Juin 2023 (en nocturne)

CVC 2023 (+16 ans) :

week-end du 24 & 25 Juin 2023

Les Couleurs de Belco

C'est parti pour un hiver coloré !

Après un vernissage très réussi et un nombre de visiteurs jamais atteint pour l'exposition de fin d'année de mai dernier, les apprentis artiste peintre ont repris le chemin de l'atelier.

Les premiers cours ont été consacrés au dessin avec notamment l'étude d'un portrait de Michel-Ange mais aussi plusieurs dessins au fusain et à la sanguine de Suzanne Valadon, grande artiste du début du XX^{ème} siècle.

Les adhérents ont commencé aussi à plancher sur les nouveaux thèmes de l'année, notamment "le baiser" et "le cirque". De plus, les artistes devront aussi réinterpréter l'oeuvre célèbre de Fragonard "Le verrou" ; oeuvre extrêmement polémique et qui permet à chacun d'entrouvrir les portes de la création...



Les enfants et ados seront libres de choisir les thèmes qu'ils préfèrent, mais le cirque les a déjà bien inspirés ! L'exposition de fin d'année promet d'être magnifique ! Rendez-vous à l'Ensoléiado début juin 2023.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Sylvie
au 06 88 23 39 14

LUDO ACADEMIE BELCODÈNE



La Ludo Académie Belcodèbe explose !

Après le succès de l'an dernier et le bouche à oreille, nous débutons la saison 2022/23 avec près de 100 adhérents. Et on ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Venez nous rejoindre : Tarif annuel d'adhésion 10€/personne ou 20€/famille avec un accès à toutes les activités (à partir d'avril, 50% de réduction pour la fin de l'année)

Les soirées ludiques

Cette section explose les compteurs. Les rendez-vous mensuels du mardi et du vendredi font salle comble. Aussi bien les enfants que les adultes viennent découvrir ou redécouvrir des jeux de sociétés. C'est une moyenne par soir de 40 à 60 personnes qui viennent partager de bons moments en famille ou entre amis.

Renseignements François ☎ 06 88 88 67 58



Les éco-actions-solidaires

La branche "verte" de la section éco-actions-solidaires vise à mettre en place sur la commune et aux alentours des actions en lien avec l'écologie et la nature. Lors de la saison précédente, cette section a organisé une opération de ramassage des déchets sur la commune. Une opération de sensibilisation au tri pour tous les élèves de l'école communale a également été réalisée avec une animation en classe suivie d'une opération concrète de ramassage et de tri des déchets. Au printemps, un échange/don de graines a été organisé devant l'école. Enfin, notre association était présente lors de la journée verte organisée sur la commune de La Bouilladisse. Toutes ces actions seront reconduites en 2023. L'échange de graines aura lieu le 19 mars prochain et nous organiserons également une sortie "ramassage des déchets dans la calanque de Port-Pin" le 2 avril.

Cette année la Section Solidaire du LAB a mis en place des aménagements sportifs (table de Ping-Pong, Baby-Foot et panier de basket) au Foyer Delta Sud à Gardanne pour les jeunes mineurs en placement d'urgence qui pourront profiter de ces équipements et partager de bons moments.

Alors si vous aussi vous souhaitez participer à ce type d'actions ou en proposer d'autres, VENEZ NOUS REJOINDRE !

Renseignements Manu ☎ 06 04 06 81 85



La Ludo-Babies

Le rendez-vous des assistantes maternelles, des enfants, des familles...

Les Olympiades de la Ludo babies se sont déroulées au jardin d'enfants, fin juin, sous un beau soleil.

Toutes les petites graines de champion entourées de leurs nounous, se sont bien amusés avant de partir en vacances !

Et puis c'est déjà la rentrée...

Une rentrée 2023 très positive pour la section Ludo Babies avec cette année, un créneau supplémentaire pour échanger, partager, jouer, rigoler et même bricoler !

En plus du mardi matin, Sophie et Valérie les responsables de section, ont également obtenu l'autorisation de disposer de la salle du temps libre le vendredi matin.

Tous les adhérents petits et grands, et ils sont nombreux, remercient vivement la municipalité.

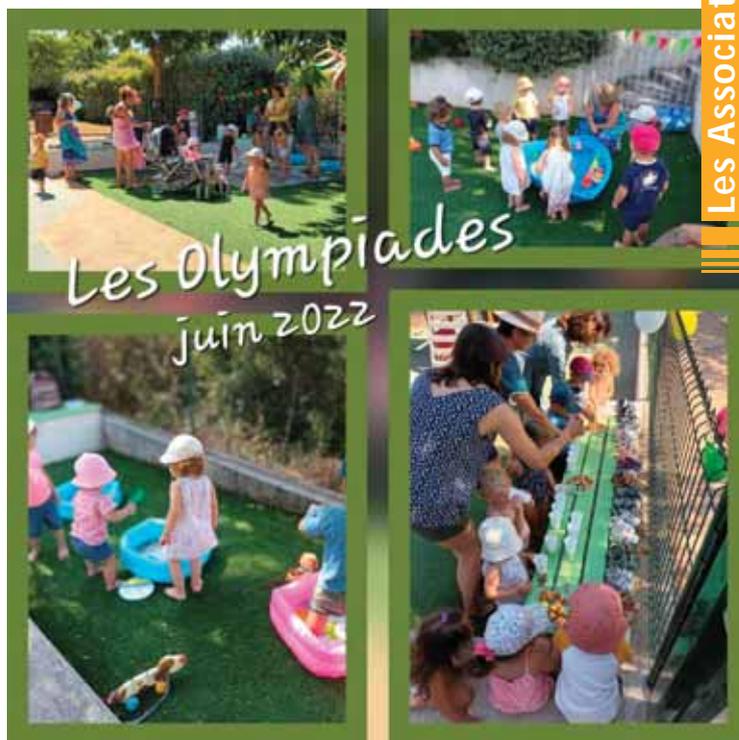
C'est donc deux fois par semaine, de 10h à 12h que s'organisent les rencontres de la section Ludo Babies autour d'un programme prédéfini d'animations collectives, sur des thèmes divers et variés en fonction des envies, des saisons... en contribuant à l'éveil des enfants.

Motricité, lecture, musique, peinture, activités créatives... tout ça dans la joie et la bonne humeur !

Un grand merci aussi à Marie-Agnès, qui nous permet d'exposer dans l'agence postale, les œuvres réalisées par les tous petits, pour le plus grand plaisir de tous.

Merci à toutes les nounous pour leur investissement, et sans qui, la Ludo Babies ne serait pas ce qu'elle est !

Renseignements Sophie ☎ 06 11 56 50 09



Ludo by night

L'an dernier une trentaine de personnes sont venues chanter lors de notre Karaoke et une cinquantaine sont venues en découdre lors d'un quiz avec énormément de lots à gagner. Cette année a débuté par la soirée d'halloween attendue de pied ferme par nos sympathiques petits démons. Nous étions 200 ce soir-là à profiter de l'ambiance et des jeux proposés par une équipe du LAB toujours active.



LUDO ACADEMIE BELCODÈNE

Infos et contact
 Nicolas ☎ 06 11 12 07 86
www.ludo-academie-belcodene.fr
 Allez le consulter !
 La page Facebook LAB
 vous informe quotidiennement.

Calendrier 2023

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Soirée Ludique mardi 3 à 20h Patrick Bogi	Soirée Ludique mardi 7 à 20h Patrick Bogi	Soirées Ludiques mardi 7 et vendredi 24 Patrick Bogi à 20h	Ramassage de déchets dimanche 2 à 10h Devant école pour Port Pin	Soirée Quiz samedi 6 à 18h Patrick Bogi	Soirée Ludique mardi 6 à 20h Patrick Bogi
Soirée Ludique vendredi 20 à 20h Patrick Bogi		Soirée Karaoke samedi 11 à 20h30 Manaque et Coudoulet	Soirée Ludique mardi 4 à 20h Patrick Bogi	Soirée Ludique mardi 9 à 20h Patrick Bogi	Ramassage de déchets dimanche 11 à 10h Manaque et Coudoulet
Soirées Blind Test samedi 28 à 18h Patrick Bogi		Echange de graines dimanche 19 à 10h Devant l'école	Soirée Ludique vendredi 14 à 20h Patrick Bogi	Soirée Ludique vendredi 26 à 20h Patrick Bogi	Soirée Ludique extérieur vendredi 30 à 19h Manaque et Coudoulet

+ Les rendez-vous des parents / nounous pour les 0-3 ans tous les mardis et vendredis de 10h à 12h en salle du temps libre Patrick Bogi
 + Classeur "Je cherche, je donne" en libre service à l'épicerie l'Olivastre

Association Sportive et Culturelle de Belcodène (ASCB)



Retour en Images sur la Fête de L'ASCB 2022

Le 11 juin 2022, l'ASCB était en fête. Après deux années d'absence, nous avons pu faire découvrir nos différentes activités au grand public.



Spectacle de danse, démonstration de MMA et boxe française, apéritif offert...

Cette année a aussi été l'occasion de mettre en place quelques nouveautés : Château gonflable, ateliers découverte, ferme animalière et toujours notre fameux barbecue pour le plus grand plaisir de tous.

SAVE THE DATE 3 JUIN 2023

La fête de l'ASCB 2023 se déroulera à Manaque et Coudoulet.

Nous vous attendons nombreux pour fêter tous ensemble cette nouvelle année sportive et culturelle sur Belcodène.

Pour rappel, l'ASCB vous propose de nombreuses activités : Fitness, Pilate, tir à l'arc, baby bouge, line dance, boxe française, yoga (adulte/enfant), MMA, stretching séniors, hip hop, jazz dance, piano.

Inscription possible tout au long de l'année après un cours d'essai gratuit. Plus d'infos sur www.ascb-13720.fr ou sur Facebook : ASCB – association du sport et de la culture Belcodène



L'ASCB à votre écoute

Une activité à nous soumettre ? Une question ?

Contactez-nous et donnez-nous votre avis



@ASCBELCODENE

WWW.ascb-13720.fr



Les Tricot'Heureuses de Belcodène

Notre association suit son bonhomme de chemin en cueillant en route toutes les bonnes volontés. Cette année, Marie-Thérèse, Linda, Fatia du Foyer Poinso Chapuis accompagnées de Joëlle et de Cathy se sont jointes à nous pour tricoter avec beaucoup de bonne humeur. Nous avons eu la chance d'accueillir aussi les mamans et les enfants accompagnés des éducateurs et de la directrice de la maison Maelis avec qui nous avons un partenariat grâce à la générosité de M. Pin qui nous a prêté gracieusement la salle de Manaque et Coudoulet afin que les enfants soient protégés des grosses chaleurs de cet été.



Société de Chasse de Belcodène

Les activités de la Société de Chasse ne se résument pas à la pratique de la chasse.



Conscients de la nécessité de préserver et de faire évoluer la biodiversité dans nos collines, outre nos actions de lâchers de repeuplement (lapins, perdrix) en dehors des périodes de chasse, cette année, nous allons mettre en place des plantations de végétaux à fleurs en bordure des zones d'emblavure traditionnellement plantées de blé, sorgo, sainfoin. Les emblavures sont des zones qui ont été déboisées, essartées, épierrées, souvent par nos anciens ou encore plus loin dans le temps, et mises en culture à une époque où l'agriculture représentait la ressource majeure de nos territoires. Aujourd'hui, la Société de Chasse maintient ces terrains (éparpillés sur tout le territoire de chasse) en état de culture et les céréales que nous faisons pousser permettent à de nombreux animaux, petits ou grands, chassés ou non, de se nourrir tout au long de l'année. Nous allons donc border ces emblavures de végétaux à fleurs pour permettre aussi au monde des insectes, particulièrement aux abeilles, de profiter de notre implantation au cœur de la colline.

Bien entendu, notre mission est aussi d'abreuver toute cette population animale, particulièrement en été (et cette année nous avons amplifié nos rotations) en remplissant les cuves de réserve (généralement de 1000 litres) qui ensuite permettent de mettre en eau les bassins d'abreuvement régulièrement. Bien entendu, ces bassins alimentent en eau les sangliers, les chevreuil, les lapins, perdrix et faisans mais aussi tous les animaux que l'on trouve en colline, des plus petits comme les insectes mais aussi lézards, crapauds, chouettes, pigeons, pies, geais, rongeurs, fouines, renards etc... mais aussi les chiens ou chevaux en promenade.



Nous disposons de deux véhicules 4x4 équipés de cuves de 600 litres et de motopompe, anciennement véhicules des Sapeurs Forestiers de couleur jaune, qui nous permettent de nous acquitter de ces tâches mais aussi de prêter main forte aux services de lutte contre les incendies en cas de besoin.

Club des Anciens

Comme annoncé dans le précédent "Lou Messagié" nous sommes allés :

■ Aux Grands buffets de Narbonne, au mois d'avril, sortie qui a eu beaucoup de succès,

■ Au Brusç, au mois de mai pour déguster une bonne bouillabaisse. Le matin le marché de Sanary

Au mois de juin un repas "Fête des mères, fête des pères" a été organisé à l'Ensoleiada dans une ambiance festive avec Marco pour animateur.

Après un été très chaud, certaines personnes ont participé à un super voyage à Pinéda de Mar en Espagne au mois d'octobre organisé par l'E.S. 13.

Un nouveau voyage sera organisé au mois d'avril 2023 à Tossa de Mar .

Pour toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre, passez au club le jeudi après-midi, une nouvelle activité a été créée pour les joueurs de boules.



Belcodène se raconte...

Belcodène et ses environs, un peu d'histoire concernant le sol et le sous-sol



La Galerie principale

Les champignonnières, un immense réseau souterrain

De Peypin ou Belcodène, ce sont deux réseaux d'aspects similaires, sans être pour autant identiques. Elles s'implantent dans des carrières de pierre à chaux. Nous ne connaissons pas les dates d'activité concernant l'extraction, XIXème siècle peut-être...

De réputation, il est toujours évoqué "champignonnière" au sujet de ces lieux. Ce sont d'intenses quartiers de champis qui furent, avant tout, des exploitations de pierre à ciment. Les excavations n'ont pas été réalisées dans le seul but de cultiver du champignon. Aujourd'hui, les vestiges de champis sont très présents, cela marque le paysage souterrain.



Vestiges des anciens fours à chaux

Sur le territoire de Belcodène, cette carrière est plus petite que celle de Peypin. Elle suit le même pendage. Elle est encore équipée de ses rails. La hauteur semble relativement constante, tout du moins sur la principale : un banc de deux mètres.

Les quartiers de champis, de taille plus restreinte, sont dans un bel état de préservation (en meules), les quartiers d'exploitation sont restés préservés. Cela permet de bien visualiser les méthodes d'extraction.

De nos jours, ces exploitations sont abandonnées et ne sont plus utilisées en tant que champis.

(article tiré du patrimoine industriel)



L'ancienne charrette de l'exploitant agricole

Le gemmage

Pratique millénaire, que les grecs anciens utilisaient déjà, qui consiste à faire une incision dans l'écorce de l'arbre, pour en faire sortir la résine (gemme ou pègue en Provence).

Le gemmeur ou pégoier dégrossit l'écorce et pratique une incision. Le long de l'entaille, appelée quarre, s'écoule la résine qui est recueillie dans des pots en terre. Le pégoier passe régulièrement pour entretenir les quarres et récolter la résine.

On appliquait de l'alcool sulfurique pour que la plaie reste ouverte. On pouvait exploiter l'arbre durant une partie de sa vie.

Une fois débarrassée de ces impuretés (eau de pluie, aiguille), la gemme devient l'oléorésine, qui après clarification se mue en térébenthine.



Aujourd'hui la résine entre dans la composition d'adhésifs, solvants pour peinture, caoutchouc,... Elle est concurrencée par les résines dérivées du pétrole et les sous-produits de la fabrication du papier.

En se promenant dans les collines de Belcodène, on peut encore apercevoir quelques morceaux de ces pots de terre, plus rarement un pot entier.